Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 10

Rubrik: Brevets de capacité pour l'enseignement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit : M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le **Bulletin pédagogique** paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie officielle: Brevets de capacité pour l'enseignement. — Pour l'obtention et renouvellement du brevet en 1944. — Avis officiels pour le V^e arrondissement. — A la Société fribourgeoise d'éducation.

Partie non officielle: Mutualité scolaire cantonale. — Cours de gymnastique pour instituteurs. — « Propos sur l'éducation. » — Echo de la seconde semaine pédagogique suisse à Genève. — Louis Bornet et le patois de la Gruyère. — Le Dieu des Pères.

Partie officielle

Brevets de capacité pour l'enseignement

Dans sa séance du 26 juillet, la commission cantonale des études, statuant sur les résultats de la dernière session, a délivré comme suit les brevets de capacité pour l'enseignement :

Mention très bien: M¹¹es Elisabeth Bise, de Fribourg; Marie-Anne Bourqui, d'Estavayer-le-Lac; Zita Despont, d'Assens (Vaud); Rose-Marie Kaufmann, d'Etzinken (Soleure); Emma Lambert, de Châtillon; Hélène Lorétan, de Loèche-les-Bains; Gabrielle Nicolet, de Villarimboud; Suzanne Pasquier, de Bulle; Denise Perrey, de Cernier (Neuchâtel); Thérèse Pittet, de La Joux; Jeanne Plancherel, de Bussy; Anne-Marie Roggo, de Guin; M.-Thérèse Rosset, de Montagny-la-Ville; Liliane Ruffieux, de Crésuz; Denise Savoy, d'Attalens; Franziska Steiner, de Soleure; Françoise Thorimbert, du Châtelard; Marcelle Vernaz, de La Tour-de-Trême.

Mention bien: M¹¹es Bernadette Berger, de Prez-vers-Noréaz; Agathe Bitschnau, de Bramois (Valais); Vérène Chardonnens, de Domdidier; Renée Dubey, de Domdidier; M.-Louise Guggenheim, de Montagny-les-Monts; Marie Lüthold, d'Alpnach (Obwald); Agnès Menoud, de Vuisternens-devant-Romont; Léonie Schafer, d'Überstorf.

Mention satisfaisant : M¹le Béatrice Vorlet, de Villeneuve.

Brevet pour l'enseignement : M^{11e} Yvette Gachoud, de Villars-d'Avry.

Diplôme pour l'enseignement dans les écoles enfantines : M¹¹¹e Marie-Thérèse Cattaneo, de Bedigliora (Tessin).

Diplôme spécial à l'enseignement des travaux manuels : M¹¹¹es Emma Binggeli, de Wahlern (Berne) ; Clotilde Meyer, de Bâle ; Nicole Michel, de Villarlod ; Thérèse Rey, de Montet (Broye) ; Marie-Louise Schmoutz, de Bas-Vully ; Véréna Suter, de Bätterkinden (Berne) ; Agnès Vésy, de Montbrelloz ; Hedy Zenger, de Habkern (Berne).

Enfin, la commission a fixé aux jeudi et vendredi 23 et 24 septembre les jours utiles pour les examens du renouvellement du brevet et comme délai pour l'envoi des pièces requises par le règlement et le paiement des droits d'inscription fixés à 10 fr., le samedi 4 septembre.

Pour l'obtention et renouvellement du brevet en 1944

Œuvres à l'étude

- 1. Section française: a) Diction et explication de textes, pour l'obtention, Cinna, Corneille, édition Crouzet, par P. Andraud, et Sainte-Beuve, Poètes classiques, 2 vol., édition Hatier, Les classiques pour tous; pour le renouvellement, Sainte-Beuve, Les poètes romantiques, édition Hatier, Les classiques pour tous, et Anthologie de Ramuz, par Maurice Zermatten, édition Payot.
 - b) Etude de l'allemand, pour l'obtention, Briod et Stalder, I et II, et Lectures allemandes, Briod et Stalder, 1^{re} partie; pour le renouvellement, Federer, Jugenderinnerungen (Verein für gute Schriften, Zürich, Nr. 177).
- 2. Section allemande: a) Diction et explication de textes, pour l'obtention, Gœthe, Iphigenie, et Schiller, Jungfrau von Orleans; pour le renouvellement, Schiller, Wilhelm Tell, et Federer, Vater und Sohn im Examen. (Verlag: Gute Schriften.)
 - b) Etude du français, pour l'obtention, grammaire Augé, cours supérieur, et comme lecture, Alphonse Daudet, Lettres de mon Moulin, édition Francke, Berne; pour le renouvellement, Gonzague de Reynold: Extraits de Cités et Pays suisses et d'autres œuvres, édition Francke, Berne.